

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord tenue à la salle des Loisirs de l'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant au 144, rue du Couvent, à Mont-Tremblant, le samedi 21 mars 2015 à 10 h 30 à laquelle assistaient :

Monsieur le Maire Hugh Scott

Madame la conseillère :
Messieurs les conseillers :

Madame Louise Royer
Monsieur Peter Richardson
Monsieur Neal Rankin
Monsieur Charles de Broin

Étaient absents : Messieurs les conseillers Brian Bertram et Jean Cloutier

Assiste également à la séance madame Josée Roy, secrétaire-trésorière-adjointe.

CONVOCATION

La séance se tient selon les dispositions du *Code Municipal du Québec*. Tous les membres du conseil ayant été convoqués dans les délais fixés par le *Code Municipal du Québec*. Les membres présents formant quorum et consentant à la tenue de la présente séance, conformément au *Code Municipal du Québec*. Monsieur le Maire Hugh Scott demande au maire suppléant Monsieur Charles de Broin de présider la séance, la déclarant légalement convoquée, procède à l'ouverture de la séance.

1. Constatation du quorum

À 10 h 54 le quorum étant atteint la séance est déclarée ouverte.

2. Résolution 2015-03-024– Adoption de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le Maire Hugh Scott
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Neil Rankin

ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant avec la modification de mettre le point 5 à la suite du point numéro 3.

1. Constatation du quorum et de la légalité de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à un sujet indiqué à l'ordre du jour (limitée à un maximum de 15 minutes);
4. Projet de soutien au service de bateau-taxi à la marina du lac Tremblant;
5. Période d'intervention des membres du conseil

6. Clôture et levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance (période limitée à un maximum de 15 minutes).

4. Période d'intervention des membres du conseil

5. Résolution 2015-03-025 Projet de soutien au service de bateau-taxi à la marina du lac Tremblant;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de discussions entre PLTN et ses employés, il s'est avéré que le support de la municipalité était essentiel afin de pouvoir assurer à la population un service de bateau-taxi, et,

AFIN D'AUTORISER le Maire et le directeur général à engager la municipalité à payer les coûts directs, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ pour l'année 2015, occasionnés par le service de bateau-taxi, excluant les salaires des employés, mais comprenant le coût des assurances relié à ce service, l'essence et les dépenses ordinaires d'entretien.

Le vote est demandé par Monsieur le conseiller Peter Richardson

Pour : 2

Contre : 2

Monsieur le Maire suppléant Charles de Broin retient son vote et déclare la résolution REJETÉE.

6. Résolution 2015-03-026 Clôture et levée de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le Maire Charles de Broin

APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Neal Rankin

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit déclarée close et levée à 11 h 33.

Monsieur Charles de Broin
Maire suppléant

Madame Josée Roy,
Secrétaire-trésorière-adjointe